

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 28 avril 2025

Convocation du 22/04/2025

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 9

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 29/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Marie-Claire VIRIEUX, Yvonne FREMONT, Isabelle JOREAU, Magalie MARTIN, Anne MAYER, Philippe VARIN et Vincenzo AGRELO.

Absents : Olivier CHARRIER, Mireille FOURMOND, Christophe GAIGNON et Frédéric BRUERE.

Bon pour pouvoir : Néant.

DCM 2025-16 TRAVAUX DE REFECTION DE LA VOIRIE CENTRE BOURG

Monsieur le 1^{er} adjoint présente le seul devis reçu à ce jour à savoir :

1) Luc DURAND Z.A la Chesnaie – PRUILLE – 49220 LONGUENEE-EN-ANJOU :

Devis 25DD0001 :

Pour un montant de 8.567,83 € HT soit 10.281,40 € T.T.C.

Détail des travaux :

- Pluvial,
- Bordures et grilles,
- Place Armand Goyet.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE de retenir à l'unanimité des membres présents, la société Luc DURAND Z.A la Chesnaie – PRUILLE – 49220 LONGUENEE-EN-ANJOU :

Pour un montant de 8.567,83 € HT soit 10.281,40 € T.T.C.

Pour copie certifiée conforme,
La BREILLE LES PINS, le 29 /04/2025
Le Maire
Armelle PONCET

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur, le 29/04/2025
Et de la mise en ligne le 29/04/2025

Le secrétaire



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Armelle', written in a cursive style.